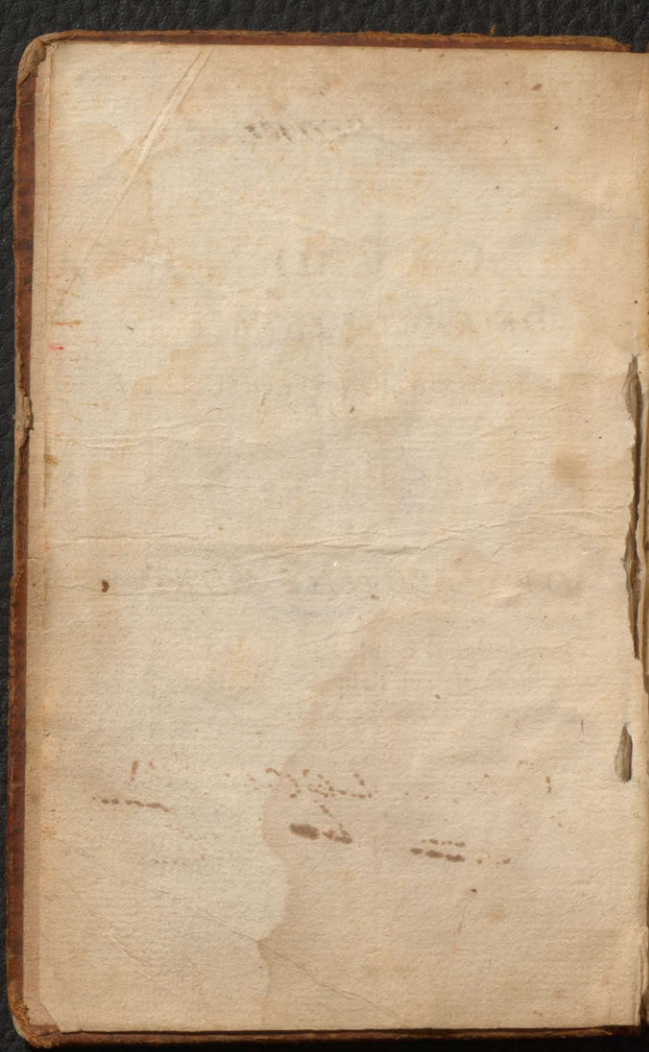


5531

L. Dossier.





REGLEMENT
DE LA CONFRERIE.
DE L'ADORATION PERPETUELLE
DU
S. SACREMENT
ET
DE LA BONNE MORT.

Erigée dans l'Eglise Paroissiale de Vil-
le-Marie, en l'Isle de Montreal,
en Canada.

Jean-Baptiste Gamelin

J. Gamelin La Gendreau
= 1789 =

LOUÉ SOIT A JAMAIS LE SEIGNEUR
JESUS dans le Très-Saint Sacrement
de l'Autel.

JE *francois Paschal Portier*
entrant dans l'Association de l'Ado-
ration perpetuelle, ai choisi pour mon jour
particulier dans l'année, le ~~19~~²⁰ ~~Novembre~~^{Decembre}
depuis 4 heures jusqu'à 5 heures
du soir pour faire à Jesus-Christ, au-
tant qu'il sera en moi, la réparation
des outrages qu'on lui fait au Très-Saint
Sacrement de l'Autel.

On doit garder ce Billet, pour ne
pas manquer à l'heure qu'on a prise.



FIN DE L'ASSOCIATION.

LA fin principale de cette association est de s'aider mutuellement à se procurer une bonne mort; les diverses prieres & les pieuses pratiques que l'on y fait, sont pour l'obtenir à tous les associés en général, & en particulier à la première personne de la Confrérie qui doit mourir.

Les Associés doivent faire une profession spéciale d'honorer Jesus-Christ au S. Sacrement, puisqu'il l'a institué pour se donner à nous, & être en particulier le viatique & la consolation des mourans. Ils procureront aussi par tous les moyens qu'ils pourront le soulagement & la délivrance des ames du Purgatoire, afin que ces saintes ames étant délivrées par leurs prieres & leurs bonnes œuvres, elles soient leurs protectrices dans le Ciel & leur obtiennent de mourir comme elles dans la grace de Dieu.

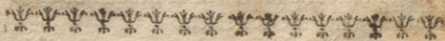
Ainsi la dévotion au S. Sacrement, & le zele pour la délivrance des ames du Purgatoire, sont comme l'ame & le fondement de l'association, & en même tems les moyens dont doivent se servir les associés pour se procurer une bonne mort.

4 REGLEMENT DE LA CONFÉRIE

Les Associés auront aussi une particulière dévotion à la sainte Vierge, aux saint Angés Gardiens, à saint Joseph, & à saint Amable, à qui est dédiée la Chapelle de la Conférie; ils les prendront pour Protecteurs de la bonne mort.

L'on recevra dans cette association toutes sortes de personnes, de quelque état, de quelque condition, de quelque sexe, de quelque âge qu'elles soient, pourvû qu'elles aient communié, qu'elles soient de bonne volonté & de bonnes mœurs.

Quand on voudra en être reçu, on s'adressera au Directeur de l'Association, qui déterminera le jour auquel on pourra l'être, on s'y préparera par la pratique de quelques bonnes œuvres, & sur tout par une bonne confession & une fervente communion que l'on fera ce jour là pour gagner l'indulgence pleniére accordée par la Bulle, après quoi l'on récitera devant le S. Sacrement, ayant un cierge allumé, l'Oraison suivante.



Consécration à notre Seigneur au S. Sacrement.

Prosterne à vos pieds, adorable Jesus, je me consacre entierement à vous, & je vous fais un protestation solemnelle de

Comme le principe de la bonne mort , est une bonne vie ; les personnes associées auront soin de regler la leur selon les maximes de l'Evangile & l'esprit du Christianisme.

L'on ne recevra point dans l'association les personnes qui auroient fait quelque faute considérable contre la pureté avec scandale , à moins que le scandale ne fût réparé , & que la personne ne donnât des preuves de la pureté de ses mœurs , & de la régularité de sa conduite.

L'on ne recevra pas non plus ceux , qui fréquentent des maisons ou des personnes suspectes , qui vont souvent au cabaret , ou sont sujets à s'enivrer , qui vendent de l'eau-de-vie aux Sauvages , qui tiennent publiquement dans leurs maisons des bals , ou assemblées de danses , ou y reçoivent des masques , ou qui se masquent ; ceux & celles qui proferent publiquement des blasphêmes , ou des paroles injurieuses à Dieu & à la Religion ; qui entretiennent des inimitiés , sans vouloir se réconcilier.

Les personnes qui seroient sujettes à quelques-unes des fautes susdites , ou qui en quelque autre maniere causeroient du scandale , ne seront point reçues dans l'association ; ou si y étant admises , elles s'en rendoient coupables , elles en seront exclues , sans pou-

8 RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE

voir y rentrer , à moins qu'elles ne donnent des marques certaines de pénitence , & qu'elles ne changent sincèrement de conduite : en ce cas , si elles désirent y rentrer, elles pourront être reçues avec l'approbation des Officiers du Conseil.

Comme les plus pieuses institutions dégénèrent souvent de leur première ferveur , si l'on n'a un soin particulier de la renouveler.

L'on s'assemblera chaque premier Samedi du mois dans la Chapelle de la bonne Mort , à quatre heures en Eté , & à trois heures en Hiver ; on commencera l'assemblée , par le *Veni sancte Spiritus* , &c. l'on dira ensuite le Chapelet de la sainte Vierge , après quoi on lira quelques uns de ces Statuts , ou quelque autre Livre de piété , ou bien l'on fera une exhortation selon le tems & la commodité du Directeur de l'Association ; après la lecture ou exhortation l'on dira le Chapelet des Morts & le Litanies de la bonne Mort , ensuite le *Sub tuum præsidium* , &c.

Le troisième Dimanche de chaque mois l'on fera dans l'Eglise de la Paroisse immédiatement après les Vêpres la Procession du très-Saint Sacrement , à laquelle assisteront tous les Associés ; l'on choisira douze hommes , qui représentans toute la Confrerie , suivront le S. Sacrement , ayant à la main un cierge allumé.

DU S. SACREMENT.

vous rendre tous les jours de ma vie les hommages, les adorations, & les respects qui vous sont dûs ; & de réparer autant qu'il dépendra de moi les outrages & les insultes qui vous sont faites dans le Sacrement adorable de votre amour ; je m'unis à cet effet aux saintes ardeurs du cœur sacré de votre divine Mere ; je prie cette Mere de bonté d'être mon Avocate, & de vous présenter le sacrifice que je vous fais de mon cœur & de ma vie. Puisque vous ne m'avez fait naître que pour mourir, accordez-moi la grace, ô Divin Sauveur, de pouvoir mourir entre vos bras, ne permettez pas que je sois privé à la mort de ce sacré Viatique, que vous avez préparé pour être la force & la consolation des Chrétiens dans les derniers momens de leur vie, je tâcherai de mériter cette grace par la vie sainte que je suis résolu de mener ; pour m'aider dans cette résolution, appliquez-moi le fruit & les mérites de votre Sang précieux, appliquez-le en particulier aux ames qui souffrent dans le Purgatoire, abregez-leurs peines, & donnez-leurs le repos éternel, je vous offre pour leur délivrance toutes les Prières & autres bonnes œuvres qui se font dans l'association ; faites, qu'après vous avoir adoré présent sur nos Autels, je puisse avec elles vous posséder & vous ai-

6 RÉGLEMENT DE LA CONFÉRIE
mer éternellement dans le Ciel. Ainsi
soit-il.

P R A T I Q U E S.

Les Associés penseront chaque jour à la mort, & détermineront en particulier quelque petite Pratique, qui puisse souvent leur rappeler cette pensée, chacun selon son attrait & sa dévotion. Ils reciteront chaque jour sept fois, *Requiem aeternam, &c.*

Ils passeront chaque semaine une demie heure devant le S. Sacrement, au jour & à l'heure qui leur seront marqués; & outre cela, une heure chaque année, pour l'adoration perpétuelle.

Ils accompagneront autant qu'ils pourront le S. Sacrement, quand on le portera aux Malades sur-tout aux Associés; s'ils ne peuvent le faire, ils diront du moins pour le malade, un *Pater*, & un *Ave Maria*.

Ils auront aussi une heure marquée pour venir devant le S. Sacrement, toutes les fois qu'il sera exposé à la Paroisse.

Ils se confesseront & communieront au moins une fois, chaque mois, pour la fin de l'association; ce jour-là ou quelque'autre, qui leur sera plus commode, ils pourront faire un jour de retraite, pour se préparer à la mort, ils en demanderont la méthode à leur Confesseur.

Le Jeudi Saint de chaque année, tous les associés assisteront à la grande Messe de la Paroisse & à la Procession du S. Sacrement, qui se fait ensuite; ils feront tous ensemble leur Communion Paschale à la même Messe, autant que cela se pourra; ce jour-là on pourra présenter un Pain béni, qui sera donné par ceux de l'association qui auront cette dévotion, ou chacun à son tour, ou aux dépens de la Confrerie.

Chaque année, le Samedi dans l'Octave du S. Sacrement, tous les Associés renouvelleront la consécration qu'ils ont faite à notre Seigneur dans le S. Sacrement, au jour de leur réception: cette cérémonie se fera devant le S. Sacrement exposé.

Chaque associé après sa réception offrira toutes les prières & bonnes œuvres qu'il pourra faire pendant huit jours, pour la première personne de la Confrerie qui doit mourir.

Si quelqu'un des Associés tombe malade, les personnes préposées pour cela auront soin de le visiter & de l'exhorter, s'il est en danger, à recevoir les Sacrements, & se préparer à gagner les Indulgences accordées aux Associés; on aura soin aussi de faire avertir le Directeur de l'Association de l'état du malade.

Si l'on porte le saint Viatique au malade,

10 RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE

les deux Administrateurs de la Confrerie, ou s'ils ne peuvent s'y trouver, quelques-autres des Confreres, y assisteront, chacun un flambeau à la main, & suivront le S. Sacrement immédiatement après le Dais, les autres affociés tâcheront aussi de s'y trouver. L'on avertira par quelques coups de la petite cloche que c'est un Confrere, à qui on le porte. Si le malade tombe dans l'agonie, l'on sonnera quelques coups de la grosse cloche, pour avertir les Affociés, qui se rendront dans la Chapelle de la bonne Mort, pour y faire les prieres des agonisans, ou quelques autres à leur dévotion pour le moribond; ceux qui ne pourront pas venir à l'Eglise, feront chez eux les memes prieres, ou diront du moins cinq *Pater & Ave.*

Quand il mourra quelqu'un des affociés, tous les autres assisteront à son enterrement, ils feront pour lui une Communion, & offriront à Dieu pour le repos de son ame, toutes les prieres & bonnes œuvres qu'ils feront pendant huit jours; quatre députés de l'Association porteront les coins du drap, chacun un cierge à la main. L'on fera un petit service, & l'on dira trois Messes basses, pour chaque Affocié décédé, autant que la Confrerie sera en état de le faire. Huit jours après la mort d'un des Affociés, tous les autres offriront à Dieu pendant huit autres

jours toutes les prieres & autres bonnes ceuvres qu'ils feront pour la personne de la Confrerie qui mourra la premiere.

La Confrerie ou Association de la bonne Mort sera gouvernée par un des Prêtres du Seminaire de S. Sulpice, qui desservent la Paroisse de Ville-Marie, conjointement avec deux Administrateurs que l'on élira chaque année; le premier des Administrateurs présidera aux Assemblées à l'absence du Directeur, le second aura les clefs & les registres de la Confrerie, dont il sera Trésorier, il écrira dans un registre les noms de ceux qui seront reçus, le jour & l'année de leur réception, & ce qui se passera de plus considérable dans chaque assemblée, il recevra les quêtes & les offrandes, il fournira aux dépenses qui se feront, & tiendra en ordre tout ce qui appartient à la Confrerie; il aura un autre registre, où il tiendra compte de la recette & de la dépense; en sortant de charge il remettra en présence des Administrateurs assemblés les Livres, Registres, & tout ce qu'il aura entre les mains, à celui qui lui succedera.

Il y aura pour mettre les registres & tout ce qui appartient à l'Association une armoire à deux clefs, dont le Directeur aura l'une, & le Trésorier l'autre.

L'on tiendra chaque mois l'assemblée du

12 RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE
Conseil, qui sera composée de tous ceux qui
auront été choisis pour cela : dans la suite
tous ceux qui auront été Administrateurs,
auront droit de s'y trouver ; l'on y propo-
sera ceux & celles qui demandent à être re-
çus dans la Confrerie ; l'on y réglera tout
ce qui peut servir au progrès de l'associa-
tion.

Chaque année, le Samedi dans l'Octave
du S. Sacrement, ou autre jour qui sera
trouvé plus convenable, on fera l'élection
des Administrateurs, que l'on pourra con-
tinuer deux ans & même plus, si la nécessité
ou l'utilité de la Confrerie le demandent ;
outre les Administrateurs, il y aura un Sa-
cristain nommé par le Conseil, pour être
aide du Trésorier ; quatre assistans pour vi-
siter les malades, consoler les affligés : ils
avertiront les Directeur ou le Supérieur des
différens besoins qu'ils remarquent dans ceux
qu'ils visitent ; l'on nommera quatre hommes
pour visiter les hommes, & quatre Dames
pour visiter les femmes.

Les Associés auront particulièrement soin
que les corps morts des pauvres abandonnés
soient enterrés d'une manière convenable ; si
la Confrerie se trouve en état, elle fourni-
ra ce qui sera nécessaire pour cela.

Chaque associé donnera en entrant, &
puis tous les ans vingt ou trente sols pour les
Services

Services & Messes pour les Défunts, pour les cierges & autres dépenses de la Confrerie.

Toutes les susdites Regles & Statuts n'obligent sous aucune peine de péché mortel, ou veniel; ce qui ne doit pas empêcher les associés de les garder fidèlement, pour participer aux Indulgences, & mériter par cette fidélité une bonne & sainte mort.



P R I E R E S,

Que l'on dit pendant les Assemblées.

Veni sancte Spiritus, &c.

Le Chapelet ou Couronne de la Sainte Vierge.

L'Exhortation ou Lecture.

L I T A N I E S,

Pour obtenir une bonne & sainte mort.

Seigneur, délivrez-moi d'une mort subite & imprevûe. Selon votre grande miséricorde.

Quand je mourrai, délivrez-moi des embûches du démon, Selon votre, &c.

14 RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE

Quand je mourrai , délivrez-moi des
frayeurs de la mort ,

Quand je mourrai , délivrez-moi de
la tentation du désespoir ,

Quand je mourrai , délivrez-moi de
l'esprit de présomption ,

Quand je mourrai , délivrez-moi de
l'enduciffement du cœur ,

Quand je mourrai , délivrez-moi de
votre colere ,

Quand je mourrai , délivrez-moi de
la puissance du diable ,

Quand je mourrai , délivrez-moi de
tous les attraits du monde & de la
chair ,

Quand je mourrai , faites - moi la
grace de recevoir mes derniers Sacre-
mens ,

Quand je mourrai , accordez - moi
l'abondance de vos graces ,

Quand je mourrai , accordez - moi
une contrition parfaite ,

Quand je mourrai , accordez - moi
tine ferme espérance & une foi iné-
branlable ,

Quand je mourrai , accordez - moi
une ardente charité ,

Quand je mourrai , accordez - moi
une patience invincible ,

Quand je mourrai , accordez-moi la

Selon votre grande misericorde.

DU S. SACREMENT.

force de résister à mes ennemis,

Quand je mourrai, accordez - moi
une soumission parfaites à vos ordres,

Quand je mourrai, accordez-moi un
ardent désir de vous voir,

Quand je mourrai, accordez-moi la
protection de la Sainte Vierge, de Saint
Joseph, l'assistance des Saints Anges
Gardiens, & l'intercession de tous les
Saints,

Quand je mourrai, accordez-moi le
secours des Prêtres,

Seigneur Jesus, Fils du Dieu vivant,
par votre sainte Incarnation, pardonnez-moi mes péchés, & sauvez-moi.

Par votre Nativité,

Par votre Baptême, & votre saint
Jeûne,

Par votre faim & par votre soif,

Par vos veilles, par vos gémissemens
& par vos soupirs,

Par vos larmes très-ameres,

Par vos travaux & par vos douleurs
extrêmes,

Par votre sueur de sang,

Par les liens qui ont attaché vos mains
sacrées,

Par les cruelles playes que les cloux
vous ont faites,

Par votre couronne d'épines,

B ij

17
Selon votre grande miséricorde. Pardonnez-moi mes péchés & sauvez-moi.

16 RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE.

Par le sang que vous avez répandu ,
Par votre Croix & votre Passion ,
Par le fiel & par le vinaigre que vous
avez goûté ,

Par vos cinq playes ,
Par votre sainte agonie ,

Par votre très-sainte Ame que vous
avez remise entre les mains de votre
Pere , & qui fut séparée de son corps
pour la rédemption du monde ,

Par votre mort & votre sépulture ,
Pere céleste , qui êtes Dieu , faites que
je meure de la mort des Justes ,

Rédempteur des hommes , qui êtes
Fils de Dieu ,

Esprit saint qui procede du Pere &
du Fils ,

Trinité sainte , qui n'êtes qu'un Dieu ,

Par les entrailles de votre miséri-
corde ,

Par les mérites & l'intercession de la
sainte Vierge & de saint Joseph ,

Par l'intercession des neufs Chœurs
des Anges ,

Par les mérites & intercessions des
saints Apôtres & Evangelistes ,

Par les mérites & intercessions de tous
les Saints & Saintes qui ont souffert le
martyre ,

Par les mérites & intercessions des

Pardonnez-moi mes péchés , &c. Faites que je meure de la mort des Justes.

saints Pontifes & Confesseurs, Faites, &c.

Par les mérites & intercessions des saints Docteurs, Faites, &c.

Par les mérites & intercessions des Religieux & Hermites, Faites, &c.

Par les mérites & intercessions des saints Prêtres & Lévites, Faites, &c.

Par les mérites & intercessions des saintes Vierges & Veuves, Faites, &c.

Saint Michel Archange, Saints Anges Gardiens, Esprits saints de tous les Ordres célestes, grand S. Joseph, digne Epoux de Marie, Saints Patrons, défendez-moi dans le combat, afin que je ne périsse pas au redoutable Jugement de Dieu; & vous, Vierge & Mere admirable, qui consolez les Affligés, qui êtes la Reine de tous les Saints; faites par votre intercession que mon esprit exemt de tout péché, & n'ayant plus rien à expier en l'autre monde, mérite d'être reçu par les Anges, & conduit dans la céleste patrie. Ainsi soit-il.

Le Chapelet des Morts, qui commence par le *De profundis*, *Pater noster* à chaque dixaine, on dit ensuite dix fois *requiem eternam*, &c. à la fin *requiescant in pace*.

Le Chapelet est de six dixaines. En finissant l'on dit :

Maria mater gratiæ,
Mater misericordiæ,

18 RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE

Tu nos ab hoste proteges,

Et hora mortis suscipe.

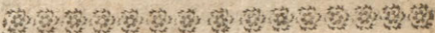
Gloria tibi, Domine,

Qui natus est de Virgine,

Cum Patre & sancto Spiritu,

In sempiterna sæcula. Amen.

Sub tuum præsidium, &c.



Acte d'acceptation de la Mort.

J'Adore, ô mon Dieu, votre être éternel ; je remets entre vos mains celui que vous m'avez donné pour être détruit, quand il vous plaira, par la mort que j'accepte avec soumission, en union de celle de Jesus-Christ, en esprit de pénitence. Dans cette vûe je m'en réjouis, & j'espere que l'acceptation que j'en fais, attirera sur moi votre miséricorde, pour me faire faire heureusement ce redoutable passage.

Je désire, Seigneur, vous faire par ma mort un sacrifice de moi-même, & rendre hommage à la grandeur de votre Etre par l'anéantissement du mien.

Je désire que ma mort soit un sacrifice d'expiation qui vous agrée, ô mon Dieu, & qui puisse satisfaire à votre justice pour tant d'offenses que j'ai commises. Dans cette vûe j'ac-

cepte tout ce que la mort a de plus affreux aux sens & à la nature.

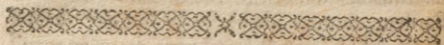
Je consens, ô grand Dieu, à la séparation de mon ame d'avec mon corps, en punition de ce que par mon péché je me suis séparé de vous. J'accepte la privation de l'usage des sens, en satisfaction des péchés que j'ai commis par eux.

J'accepte, ô mon Dieu, que je sois foulé aux pieds & caché en terre, pour punir mon orgueil qui m'a fait chercher à paroître aux yeux des créatures. J'accepte qu'elles m'oublient, & ne se souviennent point de moi, en punition du plaisir que j'ai eu d'être aimé d'elles. J'accepte la solitude & l'horreur du tombeau, pour réparer mes dissipations & mes amusemens. J'accepte enfin la réduction de mon corps en poudre & en cendre, & je consens qu'il soit la pâture des vers, en punition de l'amour défordonné que j'ai eu pour lui.

O poudre, ô cendre, ô vers! je vous recois, je vous chéris & je vous regarde comme les instrumens de la justice de mon Dieu, pour punir ma superbe & l'orgueil qui m'a rendu rebelle à ses ordres. Vengez ses intérêts: reparez les injures que je lui ai faites: détruisez ce corps de péché, cet ennemi de Dieu, ces membres d'iniquité; & faites triompher la puissance du Créateur de la foiblesse de son indigne créature.

20 RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE

Je m'y soumetts, ô mon Dieu, & même au jugement, tel qu'il soit, que vous ferez de mon ame au moment de ma mort, pourvû que je vous possede dans l'éternité. Je vous demande cette grace, Dieu de miséricorde, par les mérites de Jesus-Christ, & par l'intercession de la Sainte Vierge & de tous les Saints & Saintes du Paradis. Ainsi soit-il.



*Oraison pour adorer le Très-Saint Sacrement
de l'Autel.*

M On Dieu & mon Sauveur Jesus, vrai Dieu & vrai homme, digne Victime du Très-Haut, Pain vivant & Source de vie éternelle: Je vous adore de tout mon cœur dans votre divin Sacrement, avec dessein de réparer toutes les irrévérences, profanations & impietés qui ont été commises contre vous dans ce redoutable Mystere. Je me prosterne devant votre sainte Majesté pour vous y adorer présentement au nom de tous ceux qui ne vous y ont jamais rendus aucuns devoirs, & qui peut-être seront si malheureux, que de ne vous y en rendre jamais, comme les Hérétiques, Athées, Blasphémateurs, Magiciens, Juifs, Idolâtres & tous les Infidèles. Je souhaiterois, mon Dieu, vous pou-

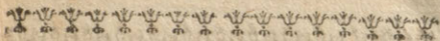
voir autant donner de gloire, qu'ils vous en donneroient tous ensemble, s'ils vous y rendoient fidèlement leurs respects & leurs reconnoissances. Et je voudrois pouvoir recueillir dans ma foi, dans mon amour, & dans le sacrifice de mon cœur, tout ce qu'ils auroient été capables de vous rendre d'honneur, d'amour & de gloire dans l'étendue de tous les siècles. Je desire même de toute l'ardeur de mon ame, vous donner autant de bénédictions & de louanges, que les damnés vomiront d'injures contre vous dans toute la durée de leurs supplices; & pour sanctifier cette Adoration, & vous la rendre plus agréable, je l'unis, ô mon Sauveur, à toutes celles de votre Eglise universelle du Ciel & de la Terre. Regardez les sentimens de mon cœur, plutôt que les paroles de ma bouche: J'ai dessein de vous dire tout ce que votre Esprit inspire pour vous honorer, à votre sainte Mere, à vos Saints, & tout ce que vous dites vous-même à Dieu votre Pere dans ce glorieux & auguste Sacrement, où vous êtes son Holocauste perpétuel, & dans le bienheureux sein où il vous engendre de toute éternité, & où vous êtes une même chose avec lui par la divine Essence.



SALUT AUX TRES-SAINTS COEURS
de JESUS & de MARIE.

JE vous salue, ô Cœurs très-saints.
JE vous salue, ô Cœurs très-bienfaisans.
 Je vous salue, ô Cœurs très-humbles.
 Je vous salue, ô Cœurs très-purs.
 Je vous salue, ô Cœurs très-dévots.
 Je vous salue, ô Cœurs très-sages.
 Je vous salue, ô Cœurs très-patients.
 Je vous salue, ô Cœurs très-obéissans.
 Je vous salue, ô Cœurs très-vigilans.
 Je vous salue, ô Cœurs très-fidèles.
 Je vous salue, ô Cœurs très-heureux.
 Je vous salue, ô Cœurs très-aimables & très-
 aimant de JESUS & de MARIE.

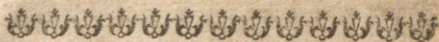
Je vous loue. Je vous bénie. Je vous glo-
 rifie. Je vous rend graces. Je vous aime
 par-dessus tous les Cœurs. Je vous offre,
 donne & consacre le mien; prenez-le & le
 possédez tout entier, purifiez-le, éclairez-
 le & le sanctifiez; afin que vous y viviez &
 regniez maintenant & toujours, & pendant
 les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



INSTRUCTIONS.

Aux Fidèles Chrétiens pour se faire enregistrer à l'Adoration du Très-Saint Sacrement de l'Autel.

Cette Oraison a été imprimée par l'ordre des Religieuses Bénédictines, consacrées à l'Adoration perpétuelle du Très-Saint Sacrement de l'Autel, pour les personnes qu'elles associent par le pouvoir qu'elles ont du Saint Siege, à l'Adoration de cet auguste Mystere, & qui deviennent par là participantes des hommages & autres devoirs qu'elles rendent jour & nuit à ce divin Sacrement, en réparation des outrages que le Fils de Dieu y reçoit des Impies, Hérétiques, mauvais Chrétiens &c. Notre S. P. le Pape Clement X. pour gratifier cette Adoration, a concédé aux Fidèles, qui s'uniront aux intentions desdites Religieuses, Indulgence plenièrè le jour de leur Association, à l'article de la mort, & plusieurs autres appliquées aux heures d'Adoration qu'elles font dans l'année, & donneront aux Religieuses un Billet de leurs noms, heures & jours qu'elles veulent passer en Adorations, & elles les enregistreront.



Amande honorable au Sacré Cœur de Jesus.

TRès adorable Iesus, je me prosterne à vos pieds, en présence de tous les Anges, qui vous environnent, saisi d'une extrême douleur, à la vue des ingratitude, des mépris, des sacrilèges, des profanations, des irrévérences, & de l'oubli dont la plupart des hommes payent l'amour immense que vous nous témoignez dans votre adorable Sacrement. Faut-il, mon aimable Sauveur, que vous immolant sans cesse sur nos Autels, qu'y reposant jour & nuit, tout occupé du soin de nous communiquer vos graces, & du desir de venir à nous; faut-il que, semblant vous oublier ainsi vous-même, pour ne penser qu'à nous, vous épuisant, vous consumant pour nous; il y ait encore des ingrats, qui vous oublient, vous méprisent, vous outragent par mille irrévérences; des persécuteurs qui vous traitent avec la dernière indignité, par tant de sacrilèges, & par tant d'impies abominables. Ah! Je confesse, Seigneur, qu'il ne fut jamais d'ingratitude plus détestable. Abuser de cet excès inouï de votre amour, qui vous porte à vous anéantir pour demeurer avec nous, & pour vous donner

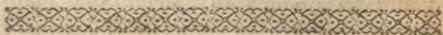
donner vous-même à nous ; porter le crime jusques sur votre personne adorable ; la seule pensée me fait fremir d'horreur ! quels doivent être les sentimens de votre sacré cœur, vous voyant ainsi oublié, abandonné & traité avec tant de mépris par la plûpart des hommes.

Je les déteste, mon aimable Jesus, ces opprobres, dont on vous deshonne. & je les déteste de tout mon cœur : c'est avec tous les sentimens de douleur, d'humilité & de confusion, dont je suis capable, que je fais maintenant amande honorable à votre divine Majesté pour tous les outrages, qu'on commet contre vous.

Oui, c'est avec un cœur tout humilié, & tout percé de douleur, que je vous en demande mille fois pardon : que ne puis-je, Seigneur, arroser de mes larmes & de mon sang tous les lieux où votre sacré cœur a été si indignement outragé ! que ne puis-je par quelque nouveau genre d'hommage, réparer tant de profanations ! que ne puis-je enfin porter tous ceux, qui en sont coupables, à entrer dans les voies de la pénitence, & à vous honorer à l'avenir du moins autant qu'ils vous ont offensé. Mais comme j'ai été moi-même du nombre de ces ingrats, je viens vous témoigner le sensible regret que j'en ai, & m'offrir à vous pour souffrir tous les châtimens, dont il vous

26 RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE
plaira même punir. Frappez, Seigneur, je baisserai toujours la main qui exercera sur moi une si juste rigueur. Trop heureux ! si je puis par toutes sortes de tourmens, réparer les injures que j'ai faites à votre sacré Cœur.

Recevez, mon aimable Jésus, cette amande honorable en l'union de celle, que vous fîtes à votre Pere sur la Croix pour les péchés de tous les hommes ; recevez-la, & en même tems pardonnez-moi tant d'ingratitude, que je ne puis expier qu'en m'attachant désormais à vous aimer, & à vous honorer par toutes les voies dont je suis capable ; c'est à quoi je suis entièrement résolu : mais, Seigneur, fortifiez ma foiblesse par votre grace, & faites qu'après avoir trouvé dans votre sacré cœur une retraite constante & assurée pendant la vie, je puisse à l'heure de ma mort rendre les derniers soupirs dans le même cœur. Ainsi soit-il.



*Acte d'Offrande & de Consécration au Sacré
Cœur de Jésus.*

Cœur adorable de Jésus, pour réparer les outrages qu'on vous fait en toutes les parties du monde dans votre adorable Sacrement, & pour éviter autant que j'en se-

rai capable de tomber dans le même malheur, je m'offre, je me dévoue, & je me consacre sans réserve à vous aimer & à vous honorer sous ces especes honorables, de toute l'étendue de mes forces & par toutes les voies que je pourrai.

Agréé, Seigneur, la donation que je vous fais, avec toute l'ardeur de mon ame, de tout ce que je suis, & de tout ce que je puis. Ah! que je souhaiterois de pouvoir expier par mes adorations & par mon application à vous honorer tous les outrages qu'on commet contre vous. Daignez, aimable Jesus, regarder désormais ma personne, ma vie, mes actions, mes peines, mes souffrances, le mérite & la satisfaction de mes bonnes œuvres, comme des choses consacrées à votre honneur, pour réparer les outrages qu'on vous fait dans le S. Sacrement. Disposez de moi dans cette vue selon votre bon plaisir, & comme vous le jugerez plus à propos pour expier les profanations, les irrévérences, l'oubli, l'ingratitude dont on vous outrage sur nos Autels. Je m'offre entièrement à tout, & je ne veux jamais avoir d'autre desir.

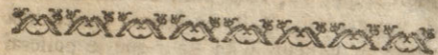
Ah! que je serai heureux si je puis être une victime agréable à vos yeux, toute immolée à votre gloire, brûlée & consumée par les flammes de votre amour; je le serai, ô

mon Jesus, s'il vous plaît de me favoriser de vos graces, & de me donner entrée dans votre sacré cœur. C'est-là, que je puiserai des lumieres pour vous connoître, & des saintes affections pour vous aimer. C'est-là, qu'oubliant tout l'univers, & m'oubliant moi-même, je ne m'occuperai qu'à vous honorer & à vous glorifier. Ouvrez-le moi, Seigneur, ce cœur adorable, & faites tomber sur moi quelques étincelles de ce feu divin dont il est embrasé, pour embraser le mien de votre amour, & pour consumer en lui tout ce qui pourroit m'en fermer l'entrée. Je n'ai & je ne veux avoir jamais d'autre desir que d'y vivre, & d'y mourir avec vos plus fidèles serviteurs. Ainsi soit-il.

O Cor Jesu, amoris victima, sis mihi salus in tempore tribulationis, & in hora mortis, & dic animæ meæ, salus tua ego sum.

O cœur de Jesus, victime d'amour, soiez moi favorable dans le tems de la tribulation, & à l'heure de la mort; & dites à mon ame, je suis votre salut.





Oraison au Sacré Cœur de la Sainte Vierge.

O Grande & admirable Marie mere de Jesus; quoique je ne mérite pas de me présenter devant vous, ni même de penser à vous; appuyé néanmoins sur votre incomparable bonté, je parlerai à votre cœur très-aimable avec tout le respect qui me sera possible, & je l'honorerai en toutes les manieres que je pourrai selon la volonté de votre Fils bien aimé.

Je parlerai au cœur maternel de ma très-bonne mere, encore que je sois infiniment indigne d'être du nombre de ses enfans, & je le bénirai de toute l'étendue de ma volonté.

Je parlerai au très-noble cœur de la souveraine impératrice de tout l'univers, moi qui ne suis que poudre & que cendre; & je le salurai & exalterai de toutes les puissances de mon ame, & en toute l'humilité & dévotion du Ciel & de la terre.

Je vous salue donc des plus intimes affections de mon cœur, ô très-digne Cœur de Marie, Reine des Anges, miroir très-brillant & très-parfait de la beauté, de la sainteté, & de la gloire de tous les esprits Angéliques.

30. RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE

Je vous salue, ô très-saint Cœur, temple très-auguste de la Divinité : temple qui a été bâti de la main du Tout-puissant, temple qui n'a jamais été profané ni par aucun péché, ni par la dépravation de l'esprit du monde, ni par l'amour désordonné de soi-même, ou de quelqu'autre chose créée : temple orné de toutes les vertus les plus éclatantes, & de tous les dons & graces du S. Esprit les plus éminentes ; temple dans lequel après celui du très-divin Cœur de Jésus la Très-sainte Trinité est plus hautement glorifiée & aimée que dans tous les autres temples matériels & spirituels qui sont au Ciel & en la terre ; temple dans lequel votre esprit saint, ô Vierge glorieuse, étoit toujours retiré & recueilli, pour y offrir à Dieu un sacrifice continuel de louanges, d'honneur & d'amour très-excellent.

O ma très-honorée Dame & ma très-chère Mere, mon cœur bondit de joye de voir le vôtre si saint, si heureux, si glorieux, si royal, si rempli d'amour pour Dieu, de charité pour tous les hommes, de dilection pour vos enfans, & si plein de toutes sortes de merveilles.

O Mere de miséricorde, je vous conjure par toutes les bontés & les miséricordes de votre cœur très-saint, & par le zèle ardent qu'il a pour le salut des amés, d'avoir pitié du

mien & de ceux de tous mes Affociés, & que par votre intercession y soit détruit ce qui vous déplaît, & que l'image du vôtre y soit gravée. Daignez les présenter tous à votre cher Fils, afin qu'il les embrase du feu de son amour, qu'il en fasse des cœurs selon ses desirs, qui puissent le glorifier & l'aimer en cette vie & pendant l'éternité. Ainsi soit-il,

Prieres & Oraisons aux Trois Personnes Divines pour obtenir une bonne mort.

O Pere éternel, puisque vous avez tant aimé le monde, que de lui avoir donné votre Fils unique, j'ose bien espérer de votre miséricorde le salut de mon ame, puisque vous ne me l'avez pas donné pour me condamner, mais pour me sauver.

O Divin Jesus, soyez moi Jesus, & souvenez-vous que vous avez dit n'être pas venu pour les Justes mais pour les pécheurs, & que Dieu ne veut point la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse & qu'il vive. Que je vive donc en vous, ô bon Jesus, que je souffre & que je meure pour vous, que mes douleurs soient unies aux vôtres, mon agonie & ma mort sanctifiée par la vôtre, & que je puisse participer aux sacrées dispositions que votre

32 RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE
sainte ame eut au dernier moment de votre
vie, auquel je m'unis de tout mon cœur,
pour suppléer à celles qui me manquent; je
m'abandonne à vous, afin de souffrir pour
votre amour les douleurs de la mort, quand
& autant qu'il vous plaira, je désavoue dès-
à-présent toutes les impatiences où le mal
pourroit me faire tomber alors.

Venez, Esprit Divin, vous reposer dans
mon ame avec vos sept dons, pour la puri-
fier & vivifier, pour la justifier & sanctifier;
consumez en elle par le feu de votre saint
amour, tout ce qu'il y a de terrestre, & for-
tifiez-la dans son dernier passage contre tou-
tes les tentations de ses ennemis.

A la très-sainte Vierge.

DOuce Mere de Jesus-Christ, Vierge
Marie, secourez-nous indignes pé-
cheurs, ne permettez point que nous soyons
surpris d'une mort imprévue, de peur que
nous ne sortions subitement de ce monde
avant que de nous être préparés à la mort;
priez pour nous, Vierge pleine de grace,
nous vous en conjurons par la passion si ame-
re de votre Fils, & par votre douce mort;
faites qu'en détestant le péché, renonçant au
démon & à ses œuvres, ayant fait une con-
fession humble & sincere, accompli une sé-

rieuse pénitence, nous nous reconcilions avec votre Fils avant que de sortir de ce monde; faites nous ressentir les effets de votre miséricorde, glorieuse Vierge, à cette heure si redoutable, lorsque nos sens & tout notre esprit nous abandonneront, lorsque notre langue déjà morte ne pourra plus se remuer pour vous invoquer, lorsque nos yeux ne verront plus la lumière, & que nos oreilles ne pourront plus entendre; souvenez-vous en ce moment là, des prières que nous vous offrons à présent pour le prévenir. Secourez-nous dans une extrémité si pressante, défendez-nous contre nos ennemis, montrez que vous êtes notre mere, & faites que celui, qui pour notre salut a voulu être votre Fils & naître de vous, nous reçoive favorablement par vous.

Aux Saints Anges.

A Nge de Dieu, qui êtes mon gardien, éclairez-moi, protégez moi, conduisez heureusement mes pas dans le chemin du Ciel, & à l'article de la mort, assistez-moi, & tous ceux qui sont associés à ce dessein.

ÿ. Saints Anges nos aimables gardiens combattez en notre faveur.

R. Depeur que nous ne soyons condamnés au Jugement de Dieu.

Oraison.

M On Seigneur & mon Dieu, qui par votre providence ineffable daignez envoyer vos Anges pour nous garder, faites nous la grace d'être sous leur protection, tous les momens de notre vie, & sur tout au dernier qui doit les tous couronner; afin que nous puissions avec eux, vous benir à jamais dans les Cieux. Ainsi soit-il.

A S. Joseph.

G Rand S. Joseph, époux de Marie, pere de Jesus, employez en ma faveur le crédit, que vous donnent ces augustes titres; assistez moi à ce moment & sur tout à celui qui doit terminer ma vie.

ÿ. Le Seigneur a établi S. Joseph le maître de sa maison.

ÿ. Et le Prince de tout son héritage.

Oraison.

M On Sauveur Jesus-Christ, qui pour reconnoître les soins pressés, & les bons services que vous avez reçu de votre cher nourricier S. Joseph sur la terre, avez voulu qu'il aye fait la plus heureuse & la plus pré-

cieuse de toutes les morts entre vos bras, & ceux de votre incomparable mere son épou. se; préservez-nous, s'il vous plaît, par son intercession de toute mort imprévue; & faites que nous mourions de la mort des justes; vous qui vivez & regnez avec Dieu votre pere en l'unité du S. Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il;

A S. Amable.

GLorieux S. Amable par la grande vertu que Dieu le Créateur vous a donné sur le feu & sur les serpens, pour empêcher par vos mérites l'ardeur & l'impétuosité de l'un & le venin & poison des autres; nous vous prions très-instamment que vous nous obteniez de Dieu la guérison de nos ames, aussi bien que celle de nos corps, en nous préservant & délivrant du venin des serpens, des incendies, de la fièvre & autres maladies corporelles, éteignant en nous le feu des passions criminelles qui nous brûlent sans cesse, nous rendant participans de vos vertus, & sur tout nous méritant par votre intercession la grace de vivre & de mourir comme vous dans l'exercice de la charité & du plus pur amour de Dieu; c'est ce que nous vous demandons, ô mon Dieu, en toute confiance & en toute humilité, en

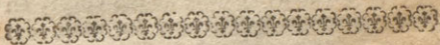
36 RÈGLEMENT DE LA CONFRERIE
considération des mérites de ce grand Saint.

ψ. S. Amable prié pour nous.

R. Afin que nous soyons dignes des promesses de Jesus-Christ

Oraison.

O Dieu amateur de tous les bons, qui vous montrez toujours aimable à tous vos véritables serviteurs; accordez nous par les mérites & l'intercession de S. Amable votre Confesseur la grace de mener une vie sainte, qui nous rendant aimable à vos yeux sur la terre nous procure une mort précieuse, & une gloire éternelle dans le Ciel. Par Jesus-Christ notre Seigneur, qui vit & regne avec vous dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



LITANIES DE S. AMABLE.

Jesus, ayez pitié de nous.

Jesus, ayez pitié de nous.

Jesus-Christ, écoutez-nous.

Jesus, ayez pitié de nous.

Jesus Christ, exaucez-nous.

Pere Celeste qui êtes Dieu, ayez pitié de

NOUS.

Fils

Fils Rédempteur du monde, qui êtes Dieu,
Ayez pitié de nous.

Esprit Saint, qui êtes Dieu.

Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu.

Jésus aimable, qui rendez vos Serviteurs
aimables.

Sainte Marie, aimable Mere de Dieu, priez
pour nous.

Saint Amable qui avez plû à Dieu.

Saint Amable, qui avez éclairé l'Eglise.

Saint Amable, qui avez réjoui le Ciel, priez
pour nous.

Bon Serviteur, à cause de votre fidélité.

Bon Serviteur, à cause de votre pieté.

Bon Serviteur servant Dieu d'un amour
sincere.

Bon Serviteur, qui avez fait de grands
progrès.

Bon Serviteur, à cause de votre prudence.

Bon Serviteur toujours vigilant.

Bon Serviteur qui n'a pas craint le travail.

Bon Serviteur plein d'amour pour la justice.

Prêtre innocent & sans tache.

Prêtre interressé pour Dieu.

Prêtre glorifiant le Seigneur.

Prêtre priant toujours pour son Peuple.

Prêtre sacrifiant pour les péchés.

Prêtre vénérable à toutes les nations.

Prêtre chéri de Dieu & des hommes.

Pasteur exposant sa vie pour ses Brebis.

38. RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE

Pasteur conduisant les ames au Salut, Priez pour nous.

Pasteur qui païssez votre troupeau.

Pasteur qui le rendez aimable à Dieu.

Homme d'une admirable sainteté.

Homme illustre par tant de miracles.

Homme chassant les démons.

Homme éloignant les serpens.

Homme délivrant les possédés.

Homme guérissant de tous venins.

Homme éteignant les incendies.

Homme vous intéressant pour le Salut des ames,

Homme dont la charité a été incomparable.

Homme tout aimable.

Vous qui êtes l'éclat & la gloire de votre Patrie.

Vous qui êtes le pieux Protecteur de tous ceux qui vous invoquent.

Vous qui êtes l'espérance de vos Citoyens.

Vous qui êtes le Pere Saint & toujours aimable.

Afin que nous ne soyons jamais séduit par l'ancien serpent, Intercedez pour nous.

Afin que nous ne soyons jamais fouillez des taches des faux plaisirs & iniquités du monde, intercedez.

Afin que nous soyons délivrez de la puissance du démon, intercedez.

Afin qu'ayant horreur du péché, un puissant

Priez pour nous.

amour de Dieu, croisse incessamment en nos cœurs, intercedez.

Afin que nous aimions Dieu par dessus toutes choses, & que nous lui soyons toujours aimables, intercedez.

Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous Seigneur.

Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, exaucez nous, Seigneur.

Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.



*Indulgences accordées aux Associés de la
bonne Mort,*

LE jour de leur réception, indulgence plenièrè, en se confessant, communiant, visitant la Chapelle de la bonne Mort, y faisant quelques prières, comme récitant cinq *Pater & Ave*, ou quelque autre prière à leur dévotion.

Le jour des Morts, ou un jour dans l'Octave, indulgence plenièrè, en faisant comme dessus.

A l'article de la mort, indulgence plenièrè, se confessant & communiant, ou, si l'on ne peut, se repentant de ses péchés, & prononçant trois fois de bouche, ou du moins de cœur le S. Nom de Jésus.

40 RÉGLEMENT DE LA CONFRERIE

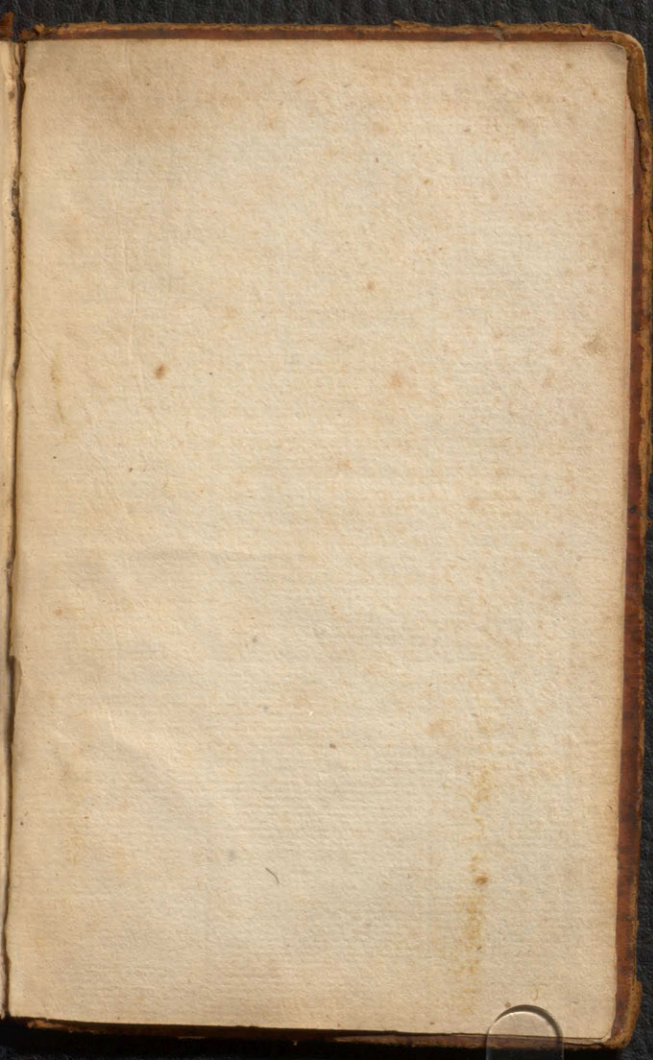
Toutes les fois que l'on accompagne les corps des défunts à la sépulture, indulgence de sept ans & sept quarantaines.

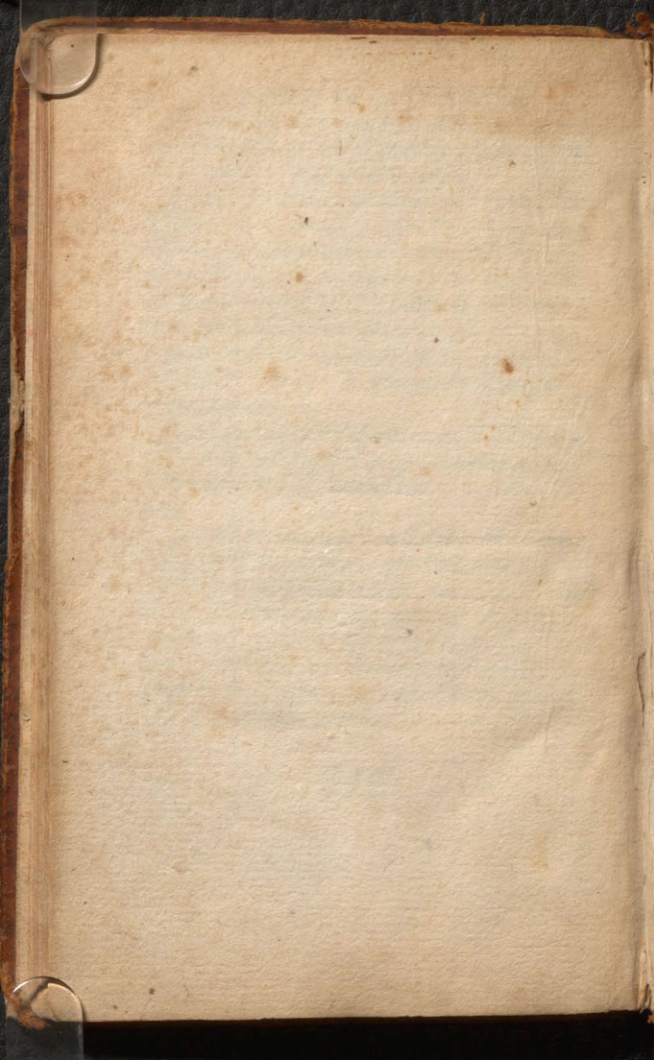
Le jour de Noël, le Vendredi Saint, les Fêtes du S. Sacrement, de l'Invention & de l'Exaltation de la Sainte Croix, de l'Assomption de la Sainte Vierge, de S. Michel & de Sainte Catherine, Vierge & Martyre, indulgence de trois ans & trois quarantaines, en se confessant, communiant, (excepté le Vendredi Saint,) & visitant la Chapelle, comme ci-dessus.

Les Fêtes de la Purification & de l'Annonciation de la Sainte Vierge, cinquante jours d'indulgence, se confessant, comme ci-dessus.

Toutes les fois que l'on vient aux assemblées de la Confrerie, que l'on assiste à la Procession du S. Sacrement, ou quand on le porte aux malades, ou que ne pouvant y assister, l'on dit un *Pater & Ave*, que l'on fait l'aumône, ou quelque autre œuvre de piété ou de charité; à chacune de ses œuvres cent jours d'indulgence.

F I N.





7253899

